

Communiqué de l'Association LUTECE : « Service Annuel 2015 »

Les horaires des TER et Intercités en Picardie vont changer à partir de décembre 2014.

Si cette refonte des horaires, visant à améliorer la régularité et à éviter les trains surchargés, est positive pour les trajets de Creil/Chantilly/Orry vers Paris le matin, elle va cependant **détériorer la desserte des gares au Nord de Creil (branches Creil – Amiens et Creil – Compiègne – Saint-Quentin), et rendre encore plus difficiles les déplacements à l'intérieur de la Région.**

LUTECE, comme d'autres associations et collectifs d'usagers, participe à des réunions de concertation et a remis un dossier de doléances aux responsables du Conseil Régional, de la SNCF et de Réseau Ferré de France il y a plusieurs mois.

Bien que certaines de nos propositions aient été acceptées, plusieurs demandes fortes restent pour le moment lettre morte.

LUTECE organise régulièrement des distributions de tracts à la sortie des gares pour informer les usagers de ces changements **qui risquent d'avoir de lourdes conséquences sur leur vie personnelle.**

- La répartition des trains pour les gares entre Creil et Compiègne sera moins bonne qu'actuellement aux heures de pointe, augmentant le temps d'attente des voyageurs.
- Des communes de taille moyenne comme Villers Saint-Paul, Thourotte, Laigneville ou Liancourt vont perdre plusieurs trains, notamment le week-end où la desserte de certaines d'entre-elles deviendra squelettique.
- **Aucun train Intercités à destination d'Amiens ne s'arrêtera à Creil entre 7h30 et 14h30**, ce qui va poser de sérieuses difficultés aux étudiants et salariés du Sud de la Picardie devant rejoindre la capitale régionale.
Les conséquences seront importantes puisque, sur cette période, **seul des trains omnibus, avec un temps de trajet rallongé d'environ 30 minutes, permettront d'effectuer ce trajet.**
La situation sera encore plus critique pour les usagers des différentes branches du nœud ferroviaire de Creil qui subiront en plus des délais de correspondances augmentés.
Par exemple, **en partant de Chantilly à 7h30, il faudra 1h54 pour se rendre à Amiens contre 1h07 aujourd'hui !**

■ Des actions sont menées avec les usagers des communes concernées

■ **Une pétition circule pour obtenir le rétablissement des arrêts à Creil sur les trains Intercités Paris > Amiens.** www.asso-lutece.org/petition-ic-2015.html

A propos de LUTECE :

Créée en 2003, LUTECE est une association qui regroupe des usagers des transports publics de l'étoile de Creil (Chantilly, Orry-la-Ville, Clermont, Compiègne, Beauvais et Persan-Beaumont). Son but est de permettre le développement et l'amélioration des transports collectifs.

contact@asso-lutece.org
www.asso-lutece.org